FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT
Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 JANVIER 2023

Sont présents :

Bruno BILLARD, Christine BILLARD, Alain CHARRON, Ginette CHARRON, Nicole GELLIE, Pascal GUILLEMET, Delphine KIRSCH, Annie LEBOEUF, Yannick LE MAUX, Eliane BLOND, Christine LEVY, Gérard LICTEVOUT, Christiane MARTINAUD, Janie RENAUDIE.

Sont excusés :
Noël LARCHE (pouvoir Pascal GUILLEMET) est arrivé en cours de séance
Roland LEBOEUF (pouvoir Annie LEBOEUF)

****

Ordre du Jour :

1) Adoption du compte-rendu – CA du 24/11/2022
2) Demande subvention CARA
3) Presqu'île en scène
4) Préparation Assemblée Générale :
   - Avant projet rapport moral
   - Avant projet rapport d'activités
5) Quai des arts
6) Bilan repas
7) Bilan galette
8) Questions diverses

****

1/ Adoption du compte-rendu CA du 24/11/2022:

Concernant le point 4/ *Proposition récompenses aux bénévoles,* les remarques transmises par Roland LEBOEUF sont prises en compte. Texte adopté:
«4/ Proposition de reconnaissance aux bénévoles : Aucune des propositions évoquées en CA n'ayant été actée, la décision est reportée ultérieurement avec pour objectif de réalisation avant la fin de saison 2023»

Pour la demande de modification concernant la convention SIVOM, c'est trop tard car la convention a été transmise en Mairie. La réunion SIVOM qui devait avoir lieu le 12 janvier a été reportée.
Ces modifications apportées, le compte-rendu est adopté à l'unanimité et devient donc procès verbal.

2/ Demande de subvention CARA:

Suite aux derniers CA il a été mis l'accent sur le fait du coût de la semaine de théâtre.
Le Foyer Rural a obtenu une subvention européenne (compte crédité en décembre 2020) pour ce projet qui a vocation à être maintenu jusqu'en 2029.
Cela représente une subvention de 3 806,20 € .
Lissé sur cette période de 9 ans cela représente une subvention annuelle de : 422,91 €

Annie LEBOEUF a pris l'initiative de demander une subvention auprès de la CARA.
La date de dépôt du dossier devait se faire avant la fin de l'année 2022 pour tenir compte de la date de réunion de la commission concernée de la CARA.
Le dossier a été monté dans l'urgence par Annie.
Des précisions sont demandées quant au nombre de bénévoles mentionnés : ce nombre est égal au nombre d'adhérents.
Annie LEBOEUF apporte cette précision : « par essence tout adhérent peut être bénévole et cela n'a pas d'incidence sur le dossier. »
Nicole GELLIE précise alors qu'elle a contacté téléphoniquement la FDFR17 à ce sujet ; il lui a été répondu que les bénévoles sont des adhérents qui donnent de leur temps que ce soit pour le bon déroulement des activités ou pour le fonctionnement du Foyer. Une quarantaine d'adhérents sont concernés pour le Foyer d' Arvert. Un adhérent n'est donc pas forcément un bénévole.
Annie LEBOEUF précise que le tarif du pass semaine de théâtre a toujours été différent de celui couramment appliqué pour les autres spectacles.
Les tarifs mentionnés pour la semaine de théâtre 2023 par Annie LEBOEUF lors du dernier CA étaient supérieurs à ceux mentionnés à ce jour. Ce changement est intervenu suite à une réflexion faite par des représentants de la mairie sur les tarifs envisagés.
En 2022 le pass était à 12€.

Il est a noter que sur le document envoyé à la CARA sont mentionnés le nom d' Annie LEBOEUF comme responsable du projet avec mention de son mail personnel.
Il serait souhaitable que le mail mentionné dans un document officiel soit celui du Foyer Rural et non un mail personnel.
Gérard LICTEVOUT souligne le fait que tout événement doit faire l'objet d'un avant projet présenté suffisamment à l'avance pour avoir des délais raisonnables de traitement avec des documents partagés. Ce qui est loin d'être le cas.

La responsable culture de la CARA a contacté Annie LEBOEUF pour connaître la situation géographique du Centre de la Treille, dépendant du SIVOM.
Des précisions concernant les compagnies intervenantes ont été apportées car, dans le cadre des projets présentés, la CARA demande que des spectacles professionnels de qualité soient proposés.
Annie LEBOEUF précise que des corrections de messagerie ont été faites et que le dossier a été transmis à tous les administrateurs début janvier. Ce dossier sera mis en ligne via drive.
La commission culture de la CARA devrait se réunir prochainement, raison pour laquelle le dossier a été transmis avant ce CA. Elle précise que cette urgence avait été annoncée par elle-même.

Toujours sur son initiative Anne LEBOEUF a fait une demande de financement auprès de la FDFR17 qui en a déjà validé le contenu (?)
Annie LEBOEUF y sera présente mais étant également administratrice de la FDFR17 et du Foyer Rural, elle ne pourra prendre part au vote de cette commission .

3/ *Presqu'île en scène:*

Comme annoncé précédemment, les acteurs d'Arvert assureront la logistique sauf lorsqu'ils seront sur scène.

Il est à nouveau précisé qu'il faudra à l'avenir avoir un avant-projet – suffisamment en amont de l'événement – pour une préparation méthodique et complète.
Il faudra plus de personnes à la fin de la semaine, d'où l'utilité d'un tableau récapitulatif des taches à effectuer … où sont les fiches actions ?
A la fin de la semaine il faudra examiner le bilan de cet événement.

4/ Préparation Assemblée Générale:

Le projet de rapport d'activités a été transmis mais n'est pas encore finalisé car le retour des bilans des animateurs d'activités a été tardif.
Le rapport moral du Président sera transmis pour avis ainsi que les documents financiers (bilan et compte de résultats).
Les invitations à l'Assemblée Générale seront envoyées au cours de la semaine prochaine.
Lors de la galette, Gérard a annoncé un projet éventuel de nouvelle gouvernance.
Ce travail de réflexion sera mis en place après l' AG.
Modifier la Gouvernance demande beaucoup de changements dans les mentalités et une implication beaucoup plus importante des membres du CA .
Il faut une communication constante et mettre en place des outils adaptés (notamment les outils informatiques).
Ce n'est que lorsque tout sera mis en place – que les rouages seront efficaces – qu'il pourra être éventuellement envisagé de modifier les statuts et passer à un autre mode de gouvernance.
De toute façon ces changements sont nécessaires – obligatoires – car le nombre d'adhérents et le panel des activités proposées n'ont jamais été aussi importants.
Que ce soit une gouvernance classique où celle envisagée (et apparemment souhaitée par la FDFR et la CAF) - peu importe - car les outils sont les mêmes.
Même dans le projet de nouvelle gouvernance on n'est pas à l'abri du fait qu'un individu prenne finalement – au cours du temps – l'initiative des résolutions à prendre et manœuvre pour imposer ses idées.
Le « moi je ... » … « je suis indispensable … » … « j'ai les connaissances ... » les « ego » ne sont plus acceptables pour réussir cette gouvernance … les outils doivent être mis en place pour chaque événement.
Il y a un trop grand décalage entre les discours et les propos tenus - les actions réellement menées.

A l'issue de l'AG, un pot convivial sera servi: cidre, pineau, jus d'oranges, petits fours salés et sucrés.
Le CA issu de l'AG se réunira le lundi 27 février 2023 à 9h30, si possible dans la petite salle des fêtes.

5/ Quai des Arts:

Pour les comptes-rendus de réunion de la commission Quai des Arts, Yannick ne notera que les présents. La commission sera sans doute plus étoffée.
Point sur les démarches faites par Yannick: rencontre des ostréiculteurs travaillant à la Grève à Duret et après un bon contact, une réunion est prévue avec eux lundi 23 janvier à 18h30 petite salle des fêtes. Les administrateurs qui le souhaitent peuvent y participer. A l'issue de cette réunion, la commission «Quai des Arts » se réunira . Un flyer sera réalisé afin que les exposants intéressés s'inscrivent à la manifestation. Il sera demandé 3€ par mètre linéaire aux exposants.
Les ateliers du Foyer Rural seront également exposés.
Yannick dispose du prêt d'un camion frigorifique, aura de la glace pilée à disposition. Reste à définir les nourritures proposées. Contact à avoir avec «les Trois Canards» pour des moules frites ou voir avec les neveux de Yannick. 1 ou 2 camions «food trucks» sont envisagés dont celui installé près d'Intermarché qui est tenu par une personne locale.
Animations envisagées: Bruno voit avec l'association qu'il fréquente MIDO MUSIK, l'atelier djembé sera contacté, un accordéoniste diatonique est également évoqué. Les animations musicales retenues feront l'objet de déclaration à la SACEM et d'un contrat de cession. Georges RIGA, Estran saintongeais pourrait également être présent.

La mise en place de Quai des Arts sera faite dès 7h du matin et se déroulera jusqu'à 22h30-23h le 30 juillet 2023.

6/ Bilan repas Noël:

Bilan financier: facture traiteur 2365,50€, 2100€ encaissés par le Foyer plus 100€ de pourboires.
La différence est due à l'absence des personnes malades le jour du repas.
Pour 2023, date du repas retenue: samedi midi 9 décembre. Gérard confirme en Mairie.
Après l'AG il conviendra de rechercher un traiteur car des adhérents n'ont pas été satisfaits cette année.
L'animation devra également être prévue.

7/ Bilan de la galette:

A venir car non disponible à ce jour.

8/ Questions diverses:

Des interrogations quant au tableau blanc utilisé au bureau: il faudra réfléchir à une amélioration pour plus de lisibilité.

Gérard LICTEVOUT propose que le spectacle «avant le dessert» programmé le 11 mars soit gratuit.

Des précisions seront apportées par rapport à la réunion CTG qui a eu lieu à Saint Sulpice de Royan. Annie et Bruno y participaient .

La commission EVS est reportée au vendredi 10 février à 9h30 au Foyer.

Réunion des EVS du département prévue le mardi 4 avril. Delphine souhaite y participer.

Yannick propose de réaliser pour le Foyer un album souvenir du séjour randonnée dans les Pyrénées: accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Les secrétaires	**La Secrétaire de Séance**	**Le Président**
Christine BILLARD **Nicole GELLIE**	**Annie LEBOEUF SEVESTRE**	**Gérard LICTEVOUT**